



SOMMAIRE

1. Résultats moisson d'essais
2. Couverts végétaux
3. Vigilance carie
4. Tenter l'aventure du colza bio ?
5. Vu en plaine : Désherbeuse Bionalan

AGENDA

Tour de plaine
1^{er} août à 14 h 00 à
Méharicourt (80) chez Bio
Source (route de Lihons)

Salon Tech & Bio 2023
20 et 21 septembre à Bourg
les Valence

Clin d'œil météo

« S'il pleut le 1^{er} août, pas de regain du tout »

OBSERVATIONS ET CONSEILS

1. Résultats moisson d'essais

Les moissons sont plus ou moins avancées selon les secteurs. Les premiers retours indiquent que les rendements pour les céréales d'hiver sont plutôt satisfaisants exceptés dans les situations où les adventices sont non maîtrisées (coquelicots très pénalisants). Les teneurs en protéines sont souvent faibles, sauf pour les blés de printemps.

Blés d'hiver dans la Somme

Dans le cadre du réseau national d'essai blé tendre d'hiver ExpéBio, la parcelle suivie dans la Somme chez Edouard Pecquet à Luzières (Conty) a été récoltée le 20 juillet. Le blé a été implanté le 8 novembre en sol de limon crayeux à la suite d'une féverole avec un couvert de repousses de féverole. Ce précédent a laissé un bon reliquat sortie hiver de 77 kg N /ha sur 0-60cm qui a permis de conduire le blé sans aucun apport d'engrais. Absence d'adventice !

Variétés	RDT à 15 % (qx/ha)	Groupes homogènes	Taux de Protéines (%)	PS (kg/ha)	PMG (g)
GLAZ	41,5	A	10,5	75,9	37,7
GWENN	40,2	AB	9,8	76,1	33,7
LD CAPE	39,3	ABC	10,3	75,1	34,2
ALOISIUS	38,5	ABC	10,8	77,1	33,8
ARTIX	38,3	ABCD	9,5	73,7	30,7
GENY	37,7	ABCD	10,8	72,8	35,4
CHAUSSY	37,6	ABCD	10,1	77,6	30,0
LD CHAINE	36,9	ABCD	10,1	72,1	36,0
KWS FORTICIUM	35,4	BCD	10,2	74,9	35,5
GLENAN	35,4	BCD	10,1	74,2	33,7
SU TARRAFAL	35,2	BCD	12,4	78,0	33,4
KWS ETERNEL	34,2	CD	10,9	76,1	32,2
ARAMEUS	32,8	DE	12,4	79,4	36,2
ADAMUS	29,6	EF	13,1	80,9	36,1
ROSATCH	29,4	EF	13,2	82,1	32,9
KWS SHARKI	28,9	EF	12,2	78,5	33,0
TOGANO	28,7	EF	14,4	74,6	32,8
GRANNOSOS	28,4	EF	12,7	81,3	33,0
CAMILLUS	27,4	F	12,9	76,8	29,7
MOSSETTE	26,2	F	13,1	80,0	32,0
Moyenne	34,1		11,5	76,9	33,6

ETR = 2.4 q – CV = 7.1 %

Comme en 2022, l'essai est positionné dans un sol de craie. Le classement variétal ne change pas fondamentalement cette année avec cependant davantage de protéines : 11,5% en moyenne versus 9,6% en 2022 (moyenne rdt essai 53 q).

On retrouve les blés typés rendement à faible taux de protéines en tête avec à la 2ème place GWENN détroné cette année par GLAZ une petite nouvelle inscrite en bio cette année (obtention INRA de Rennes) et suivi de LD CAPE également. Un cortège composé de ALOISIUS, GENY, LD CHAINE et ARTIX composent la suite du groupe des blés productifs.

On retrouve ensuite le groupe des blés de compromis, formés par KWS FORTITIUM, SU TARRAFAL (alternatifs tous les deux), KWS ETERNEL, GLENAN (résistant RJ) et ARAMEUS.

Pour fermer la marche, les blés de qualité avec des taux de protéines important dans le contexte 2023. TOGANO défait tous les autres blés avec un 14,4% de protéine. ADAMUS confirme sa bonne position dans cette liste avec un peu plus de rendement que les autres blés suivi de ROSATCH et AREMUS. KWS SHARKI en type alternatif est décevant.

Triticale d'hiver dans l'Aisne

Sur la plateforme céréales d'hiver du département de l'Aisne (Clermont les fermes), un essai triticale a été implanté le 9 novembre à 350 gr/m². Précédent Lin textile, l'essai est implanté sur un limon profond. Reliquat d'azote le 17/02, à 57 unités sur 0-90 cm. Pas de fertilisation.

Aucun incident climatique, pas de maladie observée. L'essai est propre, suite à 1 passage de houe et 2 passages de herse étrille en sortie hiver. La pluviométrie régulière, les sols profonds et l'absence de concurrence ont permis des rendements avec une moyenne d'essais à 97,5 qx !

variétés	obteneur	PMG en Grammes	Poids spécifique	Rendement q à 15%	groupes Homogènes
RGT CENTSAC	RAGT	38,1	72	104,2	A
RAMDAM	Agri obtentions	39,3	70	100,9	A B
BREHAT	Florimond Deprez	41,5	73	100,8	A B
RGT QUATERBAC	RAGT	36,5	73	98,9	A B
CHARME	Sem Partners	40,6	76	96,7	A B C
MEDICIS	Semences de l'Est	37	70	95,6	B C
BICROSS	Lemaire Deffontaines	39,6	74	95,4	B C
PRESLEY	Lemaire Deffontaines	39,6	76	94,8	B C
BONJOUR	Lemaire Deffontaines	34,8	71	90,5	C

Moyenne (q)	97,6
ETR (q)	3,14
CV %	3,22

Les variétés de référence, RAMDAM et BREHAT sont toujours très bien placées. RGT CENSAC confirme également son statut de variété intéressante. Ce sont des triticales hauts et couvrants.

Pierre DURAND et Alain LECAT

2. Couverts végétaux, des conditions propices cet été

Une moisson précoce dans le sud des Hauts-de-France suivi d'épisodes pluvieux confirment notre sentiment. L'été 2023 est propice pour semer des couverts végétaux, alors lancez-vous dès que possible !

Semis de printemps sous couvert de céréales

Dans les parcelles récemment moissonnées, on retrouve fréquemment les trèfles blancs (photo ci-contre prise dans l'Oise) mais également les luzernes implantées sous couvert de céréales. Le printemps a permis leur maintien.

Bonne nouvelle, à la faveur des pluies estivales, ces légumineuses poursuivent désormais leur développement. Les couverts à base de trèfle ont montré qu'il est possible de déplafonner les rendements de la culture suivante comme l'orge et le maïs. Pour toutes ces situations, aucun apport organique ne sera nécessaire !



Les légumineuses, une place privilégiée

C'est la famille de couverts qui offre généralement le plus d'effets positifs sur la culture suivante, en lien avec l'effet positif sur la nutrition azotée des cultures. Hormis avant des protéagineux, les couverts en mélange gagnent donc à intégrer des légumineuses en association avec d'autres espèces.

Quelques rappels pour créer son association à plusieurs voies

Espèces	Densité solo kg	Profondeur semis	Famille	Résistance au gel
Avoine de pts	80	2 à 3 cm	Graminée	S
Seigle d'hiver	85	1 à 2 cm	Graminée	R
Pois fourrager	70	3 à 4 cm	Légumineuse	S
Trèfle d'Alexandrie	10	1 à 2 cm	Legumineuse	S
Trèfle Incarnat	13,5	1 à 2 cm	Legumineuse	R
Fèverole (selon PMG)	150 -200	3 à 6 cm	Legumineuse	I
Phacélie	8	2 à 3 cm	Hydrophyllacée	I
Moutarde d'Abyssinie	9	1 cm	Brassicacée	R
Radis	9	1 cm	Brassicacee	R
Moutarde blanche tardive	9	1 cm	Brassicacee	I
Sarrasin	50	2 à 3 cm	Polygonacée	S
Nyger	10	2 à 3 cm	Astéracées	TS

La règle est d'associer les différentes espèces en tenant compte de la dose de semis de chaque espèce en pur.

Pour établir un choix Utilisez

[l'outil d'Agro transfert](#)

Des semis de couverts à réaliser tôt !

Attention, la plupart des légumineuses sont lentes à planter et nécessitent d'avoir de bonnes conditions de levée. Une date d'implantation précoce est un gage de voir se développer les légumineuses dans le couvert.

Mais vigilance dans la gestion des repousses

Le semis précoce ne doit pas faire oublier qu'en fonction des conditions de récolte, il est possible qu'un nombre de grains important soit retourné en parcelle. Les semis sur préparation superficielle doivent en tenir compte. Si vous avez déchaumé, attendez 8 -10 jours pour engager le semis sur une deuxième préparation superficielle.

Quelques exemples d'association

Objectif fourniture azote – trèfle d'Alexandrie 8 kg – radis 1.5 kg – avoine 15 kg

fèverole 100 kg – radis 1.5 kg – avoine 20 kg – phacélie 2 kg

Objectif piégeage azote + MO (avant protéagineux) – avoine 30 kg + phacélie 3 kg + moutarde 2 kg

Et la gestion des vivaces ?

Il est parfois nécessaire de déroger à l'obligation de couvrir les sols afin de gérer les problématiques vivaces. Cela doit répondre à des parcelles où la présence des adventices vivaces est en forte progression. Le travail du sol vise à intervenir autour du stade 4 à 6 feuilles (à une période où le chardon ou le laiteron puise dans ses réserves et avant qu'il ne commence à accumuler de nouvelles réserves). Cela passe dans ce cas par une demande de dérogation à envoyer à la DDT

Gilles SALITOT

3. Vigilance carie

Comme chaque année, des problèmes de carie sont observés en culture qui entraînent des répercussions économiques importantes. La carie concerne avant tout les cultures de blé tendre ou dur, d'épeautre ou d'engrain.

Les traitements de semences (vinaigre, CERALL et Coopseed) ne font pas tout !

L'analyse est donc fortement recommandée pour les semences de ferme. Pour rappel, cette maladie a un pouvoir de propagation très important (1 % d'épis cariés en année N : près de 60 % d'épis cariés en année N+1 : Source Arvalis) et reste infectieuse dans les sols pendant 10 ans. Un même lot de semences présentant initialement un niveau faible de carie et multiplié sur une période de deux ou trois ans, devient rapidement problématique sans que vous ne vous en rendiez compte !

Pour les analyses, il faut prévoir un délai de 15 jours en moyenne pour obtenir les résultats. Donc ne pas tarder !

Plusieurs adresses possibles :

Sur grains nus, analyse possible au laboratoire du GEVES à partir d'un échantillon de 1000 grains ou 50 grammes dans une enveloppe Kraft (SNES – Station Nationale Expérimentation de Semences – rue Georges Morel – 49071 Beaucaouzé Cedex - tél. 02 41 22 58 02).

Sur grains nus et épeautres, le laboratoire BIOVA, réalise une analyse sur un échantillon de grains nus ou vêtus, un dénombrement du nombre de spores par gramme de semences. (BIOVA – Parc technologique du Canal – 3 rue Ariane – Bat. B – CS 82245 – 31522 Ramonville Saint-Agne Cedex – tél. 05 62 19 22 40). Envoyer un échantillon de 200 grammes/ lot à analyser.

Fredon Centre Val de Loire, réalise une analyse sur un échantillon de grains nus ou vêtus, un dénombrement du nombre de spores par gramme de semences. échantillons de 200 grammes (Fredon centre 13 avenue des droits de l'homme-45921 ORLEANS cedex 9-tel :02 38 42 13 96)

Les quantités de céréales à envoyer aux laboratoires étant très réduites, la qualité de l'échantillonnage est primordiale (constituer un échantillon moyen sur la base d'un nombre de prélèvements suffisant).

Comment interpréter mes retours de résultats ?

Nb de spores /grain	Nb de spores /gramme	Que faire ?
0 à 5	0 à 100	TS* recommandé sauf si non détecté
5 à 30	100 à 600	TS* obligatoire
>à 30	>à 600	NE PAS UTILISER CE LOT

Source CA Ile de France – Bioplane N°126

Attention, les laboratoires expriment un résultat en spores/gramme de grains. Une conversion est donc à faire tenant compte du PMG des semences.

Pierre DURAND

4. Tenter l'aventure du colza bio ?

Cela fait quelques années que certains d'entre vous s'essaient au colza bio. Les premiers retours de la moisson sont positifs. Ils présentent bien sûr une hétérogénéité, le rendement moyen se situe autour de 25 qx / ha, allant de 12 qx dans les sols argileux jusqu'à 35 qx dans les bonnes terres. Le colza bio permet pourtant une diversification intéressante de l'assolement et répond encore à la demande du marché. Alors pourquoi ne pas tenter l'aventure du colza bio ?

Voici quelques clés de réussites.

Choix variétal – avantage aux hybrides

Le choix variétal est important en agriculture biologique. En colza, plusieurs critères sont intéressants à regarder : la vigueur de départ (note >7), peu sensible à l'élongation, le potentiel de rendement (souvent amélioré chez les hybrides) et la tolérance aux maladies.

Pour avoir les fiches des variétés et les comparer entre elles, aller sur l'outil de Terres Inovia : [MyVar](#)

Un statut azoté de la parcelle déterminant

Le colza est une culture exigeante en azote (6,5 kg/q produit). Son positionnement dans la rotation est stratégique. Il est fortement conseillé de le placer derrière un protéagineux ou une prairie temporaire de luzerne (ou antécédent de luzerne, dans ce cas, veillez à exporter les pailles pour éviter les faims d'azote et les attaques de limaces).

C'est une culture qui valorise aussi très bien la matière organique apportée avant le semis, car il a la particularité de pouvoir valoriser l'azote très tôt au cours de son cycle et de le remobiliser au printemps. Les apports doivent donc être réalisés avant le semis et enfouis pour être valorisés.

Implantation à partir du 15 août

Privilégier un labour pour éviter les repousses de céréales et une préparation de sol suffisamment fine pour assurer un semis assez peu profond des graines de colza (2 cm). A partir du 15 août, se tenir prêt à semer si les conditions sont réunies.

Pour le choix du semoir, privilégiez un semis au semoir de précision. Les conditions de semis sont également très importantes. Il faut suffisamment d'humidité pour assurer une belle levée. La levée du colza doit être homogène et rapide pour assurer un bon développement végétatif avant l'arrivée des altises et avant l'hiver. De plus, le semis au monograin permet souvent un passage de bineuse à l'automne, déterminant pour la propreté à venir de la parcelle.

En ce qui concerne l'association du colza avec une plante compagne, c'est un choix personnel à faire. Privilégier les plantes compagnes gélives, préférentiellement des légumineuses (attention à la récurrence dans la rotation) et ne pas les semer en trop forte densité car elles peuvent concurrencer le colza à son démarrage.

Mégane PERCHE-GUILLAUME

INFORMATIONS

5. Vu en plaine

Démonstration de la désherbeuse Tiger de la société BIONALAN dans une parcelle de betteraves sucrières à Epehy (80) le 12/07/2023. La machine a montré une belle efficacité sur les matricaires en fourrière. Par contre, sur chénopodes, peu efficace. Les chénopodes cassaient et s'effeuillaient au lieu d'être arrachés (double cause : un sol trop sec et des chénopodes pas encore assez lignifiés)



Tournesol dans l'Oise à Bucamps (60) chez Thomas FAIGNAERT



Une culture prometteuse !



Bulletin rédigé par les conseillers du groupe régional « Agriculture Biologique » des Chambres d'agriculture des Hauts de France. En cas d'usage d'un produit disposant d'une AMM et autorisé en AB, référez-vous à l'étiquette et vérifiez les usages sur le site e-phy. Plus d'informations sur l'agriculture biologique sur www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr. Coordination et renseignements : Mégane PERCHE-GUILLAUME megane.guillaume@npdc.chambagri.fr (59 -62) et Gilles SALITOT : 03 44 11 44 65 – gilles.salitot@oise.chambagri.fr (départements 02, 60 et 80) - Reproduction interdite – Les Chambres d'agriculture sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires. N° d'agrément: IF 01762 (CA 02 et CA 60) – PI 00740 (CA 80) – NC00815 (CA NPDC)

Avec le soutien financier de

